

Procès-verbal

Assemblée Générale Annuelle du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 13 avril 2021 à 19h00, par Visioconférence

Étaient présentes :

Madame Pauline Rochette	Présidente
Madame Linda Bouchard	Secrétaire
Madame Christiane Tanguay	Trésorière
Madame Nancy Beaupré	Administratrice et présidente d'assemblée
Madame Lyse Pelletier	Administratrice
Monsieur Jean-François Picard	Administrateur

Étaient également présents

Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal, district Loretteville- Les Châtel
Monsieur Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
Madame Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques
Madame Marie-Christine Fortin	Secrétaire de rédaction

QUORUM

Le quorum est atteint.

Outre les personnes mentionnées précédemment, 14 citoyens sont présents à l'AGA du conseil de quartier de Loretteville.

Ordre du jour tel qu'adopté

- 21-04-01 Ouverture de l'assemblée
- 21-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 21-04-03 Explication du déroulement des élections
- 21-04-04 Présentation de la desserte du transport en commun
- 21-04-05 Discussion concernant la rue Frédéric-Légaré
- 21-04-06 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 6 octobre 2020
- 21-04-07 Élections
- 21-04-08 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers
- Présentation du rapport annuel 2020
 - Présentation des états financiers 2020
 - Questions et commentaires du public
 - Ratification du rapport annuel et des états financiers
- 21-04-09 Questions et commentaires du public
- 21-04-10 Période d'information du conseiller municipal
- 21-04-11 Annonce des résultats (si requis)
- 21-04-12 Varia
- 21-04-13 Levée de l'assemblée

21-04-01 Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée est proposée par Mme Nancy Beaupré et appuyée par Mme Christiane Tanguay. Mme Pauline Rochette ouvre l'assemblée à 19 h 06 avec un mot de bienvenu.

21-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jean-Sébastien Mathon fait la lecture de l'ordre du jour. Par une proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par Mme Linda Bouchard, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

21-04-03 Explication du déroulement des élections

M. Jean-Sébastien Mathon fait une courte présentation concernant le mandat du conseil de quartier, les conditions pour devenir membre du conseil d'administration, sa composition et son fonctionnement. Il mentionne que les postes à combler cette année sont 2 postes femmes et 4 postes hommes.

21-04-04 Présentation de la desserte du transport en commun

Mme Nancy Beaupré fait la présentation des résultats du sondage mené par le conseil de quartier concernant l'offre de service de transport en commun dans le secteur de Loretteville. Les réponses reçues permettent de dégager quelques constatations, telles que (sans se limiter à) :

- Méconnaissance du projet Flexibus par la population;
- Le secteur Loretteville est peu desservi;
- L'accès au Vieux-Québec est trop lent.

Les améliorations suivantes (sans se limiter à) sont proposées dans les réponses au sondage :

- Utilisation de plus petits autobus et augmentation de la fréquence;
- Transport plus rapide vers l'université, Cégep Garneau et vers le Vieux-Québec;
- Diminution de la quantité d'arrêts sur les parcours Metrobus et Express.

L'enquête a été effectuée directement sur la page du conseil de quartier auprès de 28 répondants.

M. Dion suggère que le conseil de quartier transmette au RTC les résultats du sondage. Mme Linda Bouchard mentionne la Résolution CA-19-26 concernant le transport en commun.

21-04-05 Discussion concernant la rue Frédéric-Légaré

Mme Mélanie Gaudreault, résidant sur la rue Frédéric-Légaré, mentionne que plusieurs résidents de la rue ont fait de façon individuelle des plaintes concernant la vitesse excessive dans la rue Frédéric-Légaré. Afin d'avoir un impact plus efficace, les résidents se sont regroupés pour présenter une pétition. Mme Gaudreault explique les différentes problématiques de la rue Frédéric-Légaré et demande l'appui du conseil de quartier dans leur démarche. Mme

Pauline Rochette mentionne que le conseil de quartier a l'intention d'appuyer la démarche des résidents de la rue Frédéric-Légaré en adoptant une résolution au cours de la séance ordinaire qui suivra l'AGA. M. Jean-Sébastien Mathon déposera la pétition au conseil d'arrondissement.

M. Dion communiquera avec le directeur du conseil d'arrondissement et avec le directeur du bureau des transports et de la mobilité concernant cette problématique et il lancera une requête en spécifiant que les demandes au 311 n'ont pas porté fruit. M. Dion invite Mme Gaudreault à communiquer avec lui par courriel pour avoir un suivi. Mme Duchaine félicite Mme Gaudreault pour sa démarche et mentionne son intention d'appuyer sa requête.

21-04-06 Élection

Résolution CA-21-09

Sujet : Président d'élection

Sur proposition de M. Jean-François Picard, appuyée par Mme Lucette Bouchard, il est résolu que M. Jean-Sébastien Mathon agisse comme président d'élection.

Appel de candidature et validation des bulletins

Mme Vicky Landry dépose sa candidature pour un poste élu; M. Jean-Sébastien Mathon confirme que le bulletin de candidature est complet. Mme Linda Bouchard dépose sa candidature pour renouveler son mandat. Puisqu'il n'y a pas d'autres candidatures, Mme Vicky Landry et Mme Linda Bouchard sont élues à l'unanimité.

Mme Linda Duchaine dépose sa candidature pour un poste coopté; elle obtient l'appui de 10 concitoyens séance tenante. Mme Nancy Beaupré dépose sa candidature pour renouveler son poste coopté. Les postes seront cooptés lors de la séance ordinaire qui suivra l'AGA.

M. Yannick Saillant dépose sa candidature pour un poste élu; il obtient les appuis manquants pour compléter son bulletin de candidature pendant la séance. M. Francis Bouchard dépose sa candidature pour un poste élu; M. Jean-Sébastien Mathon confirme que le bulletin de candidature est complet. Puisqu'il n'y a pas d'autres candidatures, M. Yannick Saillant et M. Francis Bouchard sont élus à l'unanimité.

21-04-07 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers

En tant que présidente du conseil de quartier, Mme Pauline Rochette fait une présentation orale du rapport annuel. Le procès-verbal de l'AGA fera office de rapport annuel. Les principales réalisations du conseil de quartier de Loretteville sont résumées à l'annexe 1.

Mme Rochette fait le tour des résolutions adoptées par le conseil de quartier pendant l'année 2020. Mme Nancy Beaupré et Mme

Christiane Tanguay énumèrent quelques dossiers dans lesquels le conseil de quartier s'est impliqué tels que la revitalisation de la rue Racine et des projets concernant la sécurité routière.

Mme Christiane Tanguay fait la présentation des états financiers.

Il n'y a aucune question et aucun commentaire à la suite de la présentation du rapport annuel.

Résolution CA-21-10

Sujet : Adoption du rapport annuel et des états financiers 2020

Par une proposition de Mme Linda Bouchard, appuyé par M. Michel Champoux, le rapport annuel et les états financiers 2020 sont adoptés à l'unanimité.

Résolution CA-21-11

Sujet : Signataires des états financiers 2020

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré, dûment appuyé par M. Yannick Saillant, il est résolu de nommer Mme Pauline Rochette, présidente, et Mme Christiane Tanguay, trésorière, signataires des états financiers de l'année 2020.

21-04-08 Questions et commentaires du public

M. Benoit Quirion revient concernant la problématique de la rue Frédéric-Légaré et suggère de modifier la rue pour qu'elle soit à sens unique.

Mme Lucette Bouchard informe l'assistance qu'il est actuellement impossible d'avoir une date de reprise des services à l'Urgence Chauveau et que la situation inquiète de nombreux citoyens. Ce dossier fera l'objet d'une discussion lors d'une séance ultérieure du conseil de quartier de Loretteville. Mme Lucette Bouchard a transmis une résolution au conseil de quartier afin de demander au CIUSS la reprise des services à l'Urgence de l'hôpital Chauveau. M. Dion souligne que le service de l'Urgence à l'hôpital Chauveau est important pour la santé des citoyens de Loretteville et il relancera le député pour savoir ce qui empêche la reprise des services à l'Urgence Chauveau. Mme Pauline Rochette propose d'aborder le sujet avec le groupe Parlons Loretteville, lors de sa rencontre de jeudi prochain.

21-04-09 Période d'information du conseiller municipal

M. Dion mentionne que les nouvelles limites de vitesse seront dévoilées sous peu. Il mentionne également l'aménagement de nouveaux trottoirs dans les zones scolaires (écoles la Source et L'Aventure). Enfin, il mentionne les jeux d'eau qui seront éventuellement installés dans les parcs de l'Orme et St-Raphaël.

Mme Lyse Pelletier demande un retour concernant la résolution que le conseil de quartier avait adoptée concernant le PIQ. M. Dion répond qu'on est toujours en attente du plan directeur aquatique.

21-04-10 Adoption du procès-verbal de l'AGA d'octobre 2020

Par une proposition de Mme Pauline Rochette, appuyée par Mme Nancy Beaupré, le procès-verbal de l'AGA d'octobre 2020 est adopté à l'unanimité sans aucune modification.

21-04-11 Scrutin

Sans objet puisque les candidats ont été élus d'office (voir section 21-10-03).

21-04-12 Varia

Sans objet.

21-04-13 Levée de l'assemblée

Par une proposition de M. Francis Bouchard, appuyée par Mme Nancy Beaupré, la séance est levée à 21h05.

Pauline Rochette, Présidente

Linda Bouchard, Secrétaire

Annexe 1

Réalisations du Conseil de quartier de Loretteville

Les réalisations du Conseil de quartier de Loretteville touchent l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire, la sécurité routière et publique.

Aménagement du territoire

Le Conseil de quartier a approuvé différentes demandes d'opinion provenant du bureau de l'urbanisme de la ville de Québec concernant des modifications à l'aménagement du territoire du quartier de Loretteville.

- **Projet Omnibus de modifications réglementaires R.C.A.6V.Q.282**

Le zonage en vigueur dans le quartier de Loretteville est en place depuis maintenant plus de 10 ans et le marché de l'immobilier ainsi que les demandes en offres commerciales ont grandement changé durant cette période. Le projet de règlement proposé se veut une réflexion sur l'orientation à donner à certaines artères du quartier. Les modifications proposées doivent également répondre aux préoccupations des citoyens quant au respect du cadre bâti environnant et viser une meilleure acceptabilité sociale pour tout nouveau projet qui voudra s'implanter dans le quartier. Les modifications proposées dans ce projet de règlement répondent donc à ces préoccupations.

Le conseil de quartier a recommandé l'adoption du règlement tel que présenté.

- **Projet de règlement R.C.A.6V.Q. 290 (stationnement de la rue Racine)**

La Ville de Québec veut régulariser l'usage qui se fait actuellement de stationnement public sur le lot 1 274 918 correspondant au 164, rue Racine. Le manque d'aires de stationnement sur les terrains commerciaux est un problème connu dans le secteur. La nécessité de conserver cet espace comme stationnement public est une volonté des autorités locales. Afin de préserver ces cases de stationnement accessibles à la clientèle des commerces à proximité, il est proposé d'ajouter l'usage C30 stationnement et poste de taxi dans la zone 63366Mb. Il est également proposé de contingerer à un ce type d'usage.

Le conseil de quartier a recommandé l'adoption du règlement tel que présenté.

Le conseil de quartier a également discuté de plusieurs enjeux spécifiques au quartier en matière d'aménagement du territoire.

- **Projet de construction de tours à logement sur Louis IX : discussion préalable des membres du conseil de quartiers sur le plan initial de construction de logements sur la rue Louis IX. Ce projet sera présenté au conseil de quartier et aux résidents lors d'une prochaine consultation.**
- **Parc linéaire de la rivière Saint-Charles: suivi de sa mise en valeur et de son développement.**
- **Parcs de Loretteville : suivi des travaux d'aménagement des parcs de l'Orme et St-Raphaël, notamment des jeux d'eau seront installés.**
- **Réaménagement du stationnement à Château d'eau près du parc linéaire : des emplacements de stationnement seront enlevés afin de permettre un meilleur accès au sentier.**
- **Recommandation de projets à réaliser dans le cadre du Plan d'investissement quinquennal (PIQ). Plus particulièrement, il s'agit de la construction de nombreux trottoirs pour compléter le réseau piétonnier et ainsi augmenter la mobilité active et protéger les enfants sur les parcours scolaires : rue Racine, rue**

Verret, rue Wilfrid-Caron, rue Fortier, boul. des Étudiants, rue Morissette, rue Louis IX, rue George-Cloutier et boul. Saint-Jacques.

Le Conseil de quartier représente auprès de la Ville de Québec les opinions et les besoins de la population de Loretteville concernant, entre autres, la vie communautaire. Ainsi, nous considérons qu'il est nécessaire de collaborer avec différents organismes du milieu.

- **Place Éphémère** : C'est un espace public aménagé de manière sécuritaire et temporaire sur un terrain ou une emprise de rue. C'est un lieu de rencontres, de détente et d'animation organisé par et pour les gens du quartier

Reconduction et réflexion sur la formule de participation du conseil de quartier

- **Parlons Loretteville** : activité de réseautage permettant aux différents organismes du milieu de discuter de leurs besoins, d'identifier les enjeux du quartier et de présenter un portrait sociodémographique et économique de Loretteville.

Poursuite du partenariat avec les organisations communautaires qui font partie de ce regroupement.

- **La Pieuvre** : une structure de concertation territoriale, une supra organisation composée de différents organismes de la Haute-Saint-Charles qui vise le développement des communautés, en portant une attention particulière aux citoyens en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Plusieurs enjeux ont été identifiés dont le manque de logements d'urgence, le peu de services de proximité, l'accès limité aux ressources et aux services offerts au centre-ville étant donné les lacunes du transport en commun, etc.

Le conseil de quartier peut bénéficier des contacts et des ressources de cet organisme et de ses organismes membres dans le cadre de certains dossiers et à l'inverse les organismes peuvent compter sur l'appui du conseil de quartier.

Poursuite du partenariat afin d'identifier les principaux enjeux du quartier et de collaborer aux chantiers qui seront mis en place pour répondre à ces derniers.